



## Qu'est-ce que le CCCPE?

- Le Conseil canadien de certification des praticiens en ergonomie (CCCPE) a été mis sur pied par l'Association canadienne d'ergonomie (ACE) en 1998 à titre d'organisme national régissant la certification des ergonomes au Canada. Il définit les exigences de formation et d'expérience que doivent détenir les candidats pour devenir ergonomes certifiés.
- Les candidats qui satisfont aux exigences de formation liées aux dix champs de connaissances essentiels (totalisant plus de 800 heures-contacts dans le cadre d'un programme universitaire ou collégial accrédité) obtiennent le titre d'ergonome associé(e) (EA).
- Les candidats qui satisfont aux exigences de formation, d'expérience professionnelle et de compétences professionnelles (démontrées dans un dossier complet incluant des relevés et des travaux) obtiennent le titre d'ergonome certifié(e) CCPE.

## Pourquoi faire appel à un(e) ergonome certifié(e) CCPE ou un(e) ergonome associé(e) (EA)?

- Le terme « ergonome » n'est pas réglementé au Canada. Par ailleurs, le titre d'ergonome certifié CCPE est la norme la plus élevée en matière de certification en ergonomie au Canada, et démontre que l'ergonome a satisfait aux exigences du CCCPE pour exercer la profession et fournir des services de qualité.
- Les ergonomes certifiés CCPE se spécialisent dans divers services, notamment l'évaluation des postes de travail, l'évaluation des risques propres à un secteur (p. ex., secteur manufacturier, secteur agricole, secteur de soins de santé), l'examen de la conception, l'évaluation cognitive, l'évaluation de l'interaction personne-machine et la formation.
- Les ergonomes certifiés CCPE et les ergonomes associés s'engagent à respecter le [code de déontologie](#) institué par le CCCPE. Par conséquent, ils sont responsables des actes accomplis dans l'exercice de leur profession. Le code de déontologie définit les normes de pratique afin d'assurer la protection de la clientèle et du public. Lorsqu'une plainte est déposée, le CCCPE examine la plainte et prend les mesures nécessaires, s'il y a lieu.
- Les ergonomes certifiés CCPE doivent également satisfaire à des exigences de formation continue afin de s'assurer de poursuivre leur perfectionnement professionnel.

## Comment puis-je trouver un ergonome certifié CCPE ou un EA?

- Vous demandez-vous si l'ergonome avec lequel vous faites affaire répond à ces normes élevées? Le site Web du CCCPE ([www.cccpe.ca](http://www.cccpe.ca)) offre un Répertoire des ergonomes certifiés CCPE et EA en règle pouvant être consulté par province et par ville.
- Vous cherchez un ergonome certifié CCPE qui offre des services-conseils? Le site Web de l'ACE ([www.ergonomicscanada.ca](http://www.ergonomicscanada.ca)) dispose d'un Annuaire des consultants pouvant être consulté par province et par ville.